# Préparation à l'habilitation électrique BR BC B2V HC H2V

Formations Réglementaires

30/10/2026

## Public et prérequis

Technicien de maintenance, automaticien, monteur électricien, chef électricien.

Avoir, dans le domaine de tesnion considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects.
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.).
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

## Les objectifs

Acquérir les connaissances requises pour recevoir de son employeur un titre d'habilitation B2V, BR, BC, H2V, HC conformément à la norme NF C 18-510.

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Vidéo
- Support de cours
- Ouvrage ou installation type pour les travaux pratiques

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

## Programme

**Tronc commun n°2**

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Le principe d'une habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les rôles de chacun.
- Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

CENTRES DE FORMATION

**Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune**

DURÉE DE LA FORMATION

**4 jours**

ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.**

## Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

**10 CENTRES**
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13.

**Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (B2V)**

- Les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).
- Les prescriptions d'exécution des travaux.
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail.

**Module Interventions BT générales (BR)**

- Les différentes interventions BT générales et les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine.
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT.
- Les documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
- Les opérations de consignation et les documents associés.

**Module consignation en basse tension (BC)**

- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Les opérations de consignation.

**Module Technique HTA**

- La structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).
- Les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections).
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- Les types de postes.
- Les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés.
- Les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

**Module Travaux hors tension en haute tension (H2V)**

- Les différents travaux hors tension (avec ou sans la présence de pièces nues sous tension
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.

- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).
- Les prescriptions d'exécution des travaux.
- Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.

**Module Consignation haute tension (HC)**

- Les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Les opérations de consignation et les documents associés.
- Le régime de réquisition (si nécessaire).

## Modalité d'évaluation

- Attestation
- Les acquis de formation feront l'objet d'une évaluation sous forme de QCM et de mises en situations pratiques.
- Avis d'habilitation après formation.

## Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

664 personnes formées en 2023

## Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3